LES DIVERS NOMBRES DE CONSONNES DE LA RACINE ARABE

André Roman

Université Lumière - Lyon II

I. Introduction[1]

En langue, un "système" est une combinatoire finie d'"entités"[2] - "signifiés" ou "relations" - déterminées pour lui, téléologiquement,[3] en sorte qu'il puisse exister lui-même comme une entité cohérente.[4]

Il faut relever qu'une langue ne peut fonctionner en prenant en compte *dans son système* un référent extra-linguistique sauf si ce référent est une entité générale. Il semble que les seules entités générales, extra-linguistiques, qui aient été systématisées par les langues soient, dans le monde, le "temps chronologique"[5] et, dans la physiologie de l'Homme, celles de ses capacités perceptuelles et articulatoires mises en oeuvre pour la parole.

Notamment, les faits de culture ne peuvent être pris en compte par les langues parce qu'ils sont particuliers et que l'enregistrement de ces faits particuliers excéderait les capacités des ressources de nomination propres aux langues. Ils sont donc enregistrés sous la forme de relations ou de descripteurs, par la mémoire qui ici "nomme par défaut".[6]

Le projet de toute langue humaine naturelle est de constituer les expériences humaines en une mémoire collective.

Le plan de chaque langue comprend principalement les deux structures nécessi-

---

[1] Le hasard peut être exclu des langues humaines naturelles soit grâce à une convention étrangère à toute organisation générale, une convention amorphe, soit grâce à une convention structurée par une organisation générale. Dans le premier cas la nomination est constituée hors système, c'est-à-dire immédiatement; et la convention qui établit entre telle entité du monde et son "nom" convenu, son image dans la langue, a, dans ces conditions, pour seul support la mémoire des hommes qui parlent cette langue. L'opération de nomination est alors, *linguistiquement*, absolue. Hors système, la première raison du choix d'un nom d'une entité particulière du monde a dû être une raison homologue à la nature de ce nom, c'est-à-dire un son. Ainsi, les noms, en arabe et en français, de la "volaille caquetante", /katkūt/ et "cocotte", sont des noms absolus en ce sens qu'ils ne peuvent être intégrés dans aucun paradigme de ces langues ni en synchronie ni en diachronie. Il est évident que chacun de ces deux noms est un nom onomatopéique.

[2] Est une "entité" toute unité inventée par l'Homme dans l'univers de ses possibles. Cette unité est par lui, d'un même mouvement, nommée dans sa langue.

[3] "On use à bon droit du jugement téléologique, du moins problématiquement, dans l'étude de la nature; mais ce n'est que pour la soumettre, suivant *l'analogie* avec la causalité finale, aux principes de l'observation et de la recherche sans prétendre l'expliquer par là" - Kant (1986:182).

[4] Confer Condillac (1924:63): "Nous ne créons pas proprement des idées, nous ne faisons que combiner, par des compositions et des décompositions, celles que nous recevons par les sens. L'invention consiste à savoir faire des combinaisons neuves".

[5] C'est le "temps chronique" d'Emile Benveniste; voir 1974:II, 67-78, chapitre paru auparavant sous forme d'article dans le numéro 51 de *Diogène* en 1965.

[6] Cette heureuse expression est du cinéaste Louis Mathieu de Vienne.

THE ARABIST. BUDAPEST STUDIES IN ARABIC 3–4 (1991)
https://doi.org/10.58513/ARABIST.1991.3-4.23

tées par ce projet particulier:

- un sous-système de nomination qui, à chacune des entités inventées par l'Homme dans l'univers de ses possibles, donnera un "nom" qui en sera l'image;
- un sous-système de relations entre ces images nommées qui, de leurs combinaisons, fera des descriptions des expériences humaines, des descriptions ainsi communicables à tous les Hommes d'une même langue.

De fait, il semble que les langues, dès lors que l'Homme les inventait par le même *modus operandi* par lequel il inventait le monde [7], aient constitué leurs images nommées, c'est-à-dire leurs "noms", comme des entités homologues aux entités du monde. Ainsi, dans le nom arabe du "chien", /kaløb/, /ø/ déclarait ce nom comme celui d'une entité linguistique intemporelle, une *res*; /a/ déclarait cette *res* comme une *res* animée; /kaløb/ était donc effectivement une certaine image du "chien".

Il semble que les langues du monde disent, *systématiquement*, non pas l'espace multidimensionnel mais le temps apparent, unidimensionnel: elles disent le temps soit par des morphèmes de temps, à l'instar du français, soit par des morphèmes aspectuels, à l'instar des grandes langues sémitiques anciennes.

La distinction entre les entités concrètes, qui sont des unités spatiales, et les entités abstraites, qui ne sont pas des unités spatiales, aurait toujours été une distinction non point linguistique mais référentielle.[8]

Les "signifiés initiaux" propres aux langues sont donc, primordialement, des signifiés déterminés du point de vue du temps: les *res* et les *modus*.

Les *modus* sont les entités *linguistiques* imaginées par l'Homme dans le temps, comme s'inscrivant dans un déroulement apparent du temps, dont le temps est l'une des composantes; exemple: "vivre".[9]

Les *res* sont les entités *linguistiques* imaginées par l'Homme hors du temps, comme étrangères au temps, dont le temps n'est pas une composante; exemple: "homme".

Précisément, les "objets" sont des *res* concrètes; les "idées" sont des *res* abstraites; les "actions" sont des *modus*; et les "actualisations", elles, ne sont, de par elles-mêmes, ni des *res* ni des *modus*.

Que les "actualisations" ne soient de par elles-mêmes ni *res* ni *modus* peut être saisi par le truchement des langues historiques. Ainsi les "actualisations" du français, ses "adjectifs", sont des *res*; en effet, les "adjectifs" du français sont étrangers au temps; s'ils signifiaient, de par eux-mêmes, leur relation au temps, la phrase suivante, *"Tu frappeur", serait possible; or elle ne l'est pas; seule est possible en français la phrase "Tu es frappeur", avec un verbe non spécifié sémantiquement qui n'intervient que comme une unité porteuse du temps. Par contre la phrase arabe nominale, de

---

[7] Et donc, soit dit *per incidens*, sa société.

[8] Voir Roman sous presse/a.

[9] Dans la réalité du monde, les *res* concrètes ne sont pas étrangères au temps. Aussi les "noms" de certaines *res* disent-ils le temps. Exemple français repris de G. Mounin (1968:31-54), "Un champ sémantique: la dénomination des animaux domestique": "bélier, agneau, agnelet"; exemple de la langue biloxi repris de Cl. Hagège (1982:96): dans cette langue sioux, éteinte, l'âge était marqué aux deux premières personnes.

même sens, /'anta ḍarīb-u-n/, est une phrase arabe normale parce que l'unité de nomination /ḍarīb/ était un *modus* (*determinans*), porteur de la modalité aspectuelle de "non achèvement". Cette modalité, qui avait pour signifiant la longueur de la voyelle médiane, /i/, dénotait la relation au temps de l'expérience du monde dite par la phrase.[10]

Les signifiés des langues qui, après les *res* et les *modus*, ont la plus grande extension sémantique, sont les racines de leurs unités de nomination.[11]

Les sons d'une langue humaine naturelle qui puissent être combinés pour constituer ses racines, sont ses phonèmes - consonnes et voyelles - [12] et ses syllabes, qui sont elles-mêmes des combinaisons d'un phonème voyelle et d'un ou plusieurs phonèmes consonnes.

Il y aurait donc eu trois familles linguistiques originelles dont les langues se seraient constituées sur les trois plans schématisés ci-dessous: un plan construit sur des racines de consonnes, √C, un plan construit sur des racines de voyelles, √V, un plan construit sur des racines de syllabes ou "radicaux", √S:

Plans des familles originelles des langues

	Sous-Système de Nomination	-	Sous-Système de Communication
1.	√C	-	V
2.	√V	-	C
3.	√S	+	S[13]

[10] Puis, en raison de la persistance même signifiée par la modalité aspectuelle de "non achèvement", le *modus determinans*, /ḍarīb/ par exemple, est apparu comme exprimé hors du temps. Cette fausse apparence a fait qu'à une certaine étape de l'évolution de la langue, l'aspect que dénotait le *modus determinans* n'a plus été reconnu: le *modus determinans* a été alors perçu comme une autre figure du nom, comme une *res*. Lorsque le *modus determinans* a été identifié comme étant une *res*, la phrase arabe: /'anta ḍarīb-u-n/ = "Tu es frappeur", ou toute autre phrase arabe pareille, est apparue comme inaugurant un paradigme de phrases dont les deux constituants fondamentaux étaient non pas, normalement, une *res* et un *modus* mais deux *res*; exemple: /?anta marø'-u-n/ = "Tu [es] un homme", où la relation au temps, qui est une relation immanquable, est nécessairement impliquée. Différemment, dans les langues à temps et non à aspect, seuls les verbes peuvent réaliser le duo idéal {*res* - *modus*}. De ce fait leurs phrases ont pour seul modèle celui dit de la . Dans ces langues les phrases nominales sont donc ou des phrases elliptiques, -"Toi?-, ou des phrases dont le deuxième des deux constituants fondamentaux est l'intonation qui les actualise *hic et nunc* : "Toi!".

[11] Sur le concept de racine dans la Tradition grammaticale arabe, confer Troupeau 1984.

[12] Les tons éventuels seraient portés par les voyelles de la langue qui les utiliserait; aussi ne sont-ils pas, dans l'usage, dissociables des voyelles.

[13] Les indo-européanistes identifient certaines des désinences casuelles des langues indo-européennes comme des fonctionnels qui, perdant leur autonomie syntagmatique, auraient été raboutés aux formes auxquelles ils étaient postposés; voir Haudry (1982:13 *sq*): "Les morphèmes flexionnels ont deux sources: ce sont soit d'anciens lexèmes qui ont perdu une part de leur contenu lexical pour devenir des indicateurs de fonction, soit d'anciens phonèmes ou groupes de phonèmes détachés [...] Dans plusieurs langues indo-européennes, on voit, à époque historique parfois, des postpositions renouveler la désinence casuelle ou même créer de nouveaux cas par agglutination". Au

Les plans symétriques 1. et 2. sont les deux seuls plans possibles dans le cadre d'une organisation au sein de laquelle les consonnes et les voyelles seraient, fonctionnellement, les éléments de deux sous-ensembles distincts.

Le plan 3. est le seul plan possible dans le cadre d'une organisation au sein de laquelle les consonnes et les voyelles seraient, fonctionnellement, les éléments d'un même ensemble. Mais, dans ce plan, les unités du sous-système de communication devraient être, régulièrement, des unités "libres", leur distinction des unités du sous-système de nomination étant assurée non par une différence de constitution mais par leur autonomie syntagmatique.

Chacune des trois combinaisons sur laquelle est fondé chacun de ces trois plans aurait été sélectionnée par un certain comportement de la boîte laryngienne, l'un des trois stéréotypes laryngaux possibles.

Un stéréotype laryngal tendu aurait produit des voyelles pré-glottalisées, [ˈV]. Cette préglottalisation ne se serait pas maintenue après consonne sonore, [Ç], la voyelle pré-glottalisée devenant une voyelle simple: [Ç- ˈV] > [Ç-V]. En raison de la simplification de [ˈV], la syllabe monophonématique [ˈV], son élément [ˈ], non conditionné, se maintenant, aurait été réinterprétée comme la syllabe biphonématique /'-V/; la syllabe biphonématique, consonne sourde-voyelle pré-glottalisée, [Ç-'V], aurait été réinterprétée comme la séquence d'une contoïde post-glottalisée et d'une voyelle simple: [Ç-'V] > [Ç'-V]. Dans ces conditions, celles des contoïdes pouvant être réalisées [Ç'] [14] seront d'abord apparues comme de simples variantes, seules cinq d'entre elles, réalisées désormais, en arabe, /d̲, t̲, ḍ, ṣ, ḳ/, étant phonologisées.

Particulièrement, les consonnes post-glottalisées, /C'/ sont devenues des consonnes "emphatiques", [Ç][15].

Ces consonnes emphatiques sont toujours présentes dans les langues sémitiques. Au terme de l'évolution qui a été supposée, le sous-système syllabique, "Σ", aurait perdu sa syllabe /V/, dont l'existence est très probable et sa syllabe /VC/ dont l'existence est assez probable,[16] se réduisant ainsi aux deux seules syllabes /CV/ et /CVC/:

---

demeurant cette agglutination est en germe dans la construction des deux sous-systèmes de nomination et de communication dès lors qu'ils exploitent une même *materiq prima*, la syllabe, les démarcations éventuellement nécessaires, pouvant être assurées par des marqueurs "supra-segmentaux". Dans le schéma ici présenté, le symbole "+" entre √S et S est pour indiquer que √S et S sont des unités "libres" c'est-à-dire syntagmatiquement autonomes.

[14] Voir Roman 1981a et 1981b.

[15] Voir Roman 1983:Ch. V: "Les évolutions du système phonologique de la *koinè* arabe".

[16] "On sait que le type CV est beaucoup plus répandu et plus général que le type VC et que, comme règle générale, on peut dire que VC présuppose CV mais pas inversement", (Malmberg 1977:275). Selon Jakobson (1963:73): "Il existe des langues qui ne connaissent pas de syllabes à initiale vocalique et/ou de syllabes à finale consonantique, mais aucune langue n'ignore les syllabes à initiale consonantique ou les syllabes à finale vocalique".

$$\{C\text{-}V\} \begin{cases} = [\underset{\cdot}{C}\text{-}'V] > [\underset{\cdot}{C}\text{-}V] & = /C\text{-}V/ = \{C\text{-}V\} \\ = [\underset{\cdot}{C}\text{-}'V] > [\underset{\cdot}{C}'\text{-}V] \begin{cases} [\underset{\cdot}{C}\text{-}V] & = /C\text{-}V/ = \{C\text{-}V\} \\ [\underset{\cdot}{C}'\text{-}V] & = /C'\text{-}V/ = \{C\text{-}V\} \end{cases} \end{cases}$$

$$\{V\} = [\,'V] = ['\text{-}V] = /'\text{-}V/ = \{C\text{-}V\}$$

$$\{V\text{-}C\} = [\,'V\text{-}C] = ['\text{-}V\text{-}C] = = /'\text{-}V\text{-}C/ = \{C\text{-}V\text{-}C\}$$

II. La disjonction des consonnes et des voyelles

Un tel sous-système syllabique

$$\Sigma = \{CV, CVC\}$$

détermine dans le fonctionnement de la langue une disjonction du sous-ensemble des consonnes, {C}, et du sous-ensemble des voyelles, {V}:

$$\Sigma = \{CV, CVC\} => \{C\} \cap \{V\} = \emptyset$$ [17]

En effet deux séquences de syllabes /CV/ et /CVC/ ne peuvent composer les signifiants de deux unités de nomination qui, elles-mêmes, constituant une paire légitime, s'opposeraient, en bonne règle, par l'opposition simple d'une consonne et d'une voyelle; ce que montre sommairement le colonnage ci-dessous de deux séquences différentes:

/CV C.CV/

/CV.C VC/

dont l'opposition /C/ *vs* /V/ est non pas simple mais double.[18]

Cette disjonction, dès lors que les consonnes et les voyelles peuvent être utilisées indépendamment les unes des autres, permet l'attribution systématique de tâches différentes aux consonnes et aux voyelles. C'est ainsi que se serait trouvée constituée la structure fondamentale de la langue arabe.[19]

En effet la langue arabe a construit son sous-système de nomination sur des racines de consonnes, la combinatoire de ses consonnes étant plus puissante du fait de

---

[17] Voir Roman 1981c.

[18] Voir Roman 1981c.

[19] Cette structure est la première structure des langues sémitiques.

leur nombre largement plus élevé, toujours, que celui de leurs voyelles.[20]

Et elle a fondé son sous-système de communication sur ses voyelles brèves utilisées par elle comme des désinences casuelles.

III. L'organisation générale de la langue arabe

L'organisation générale de la langue arabe classique peut donc être représentée ainsi:

$$\Sigma = \{CV, CVC\} => \{C\} \quad \cap \quad \{V\} = \emptyset$$ [21]

Sous-Système de Nomination - Sous-Système de Communication

Quant à l'organisation symétrique, qui aurait été le fait d'un stéréotype laryngal relâché,

$$\sqrt{V - C}$$

l'on voit bien qu'elle implique une morphologie monosyllabique car une séquence, semblable à celle qui vient d'être donnée, des syllabes /V/ et /VC/, permettrait l'opposition interdite d'une consonne et d'une voyelle:

*/V.V/
/C V/
/V C/ [22]

D'autre part le relâchement de l'articulation devait favoriser le recours à l'intonation, particulièrement le recours aux tons qui est un moyen de multiplication des voyelles. Or un tel système demande des voyelles nombreuses.[23]

Quant à l'organisation, qui aurait été le fait d'un stéréotype laryngal neutre,

$$\Sigma = \{V, CV, CVC, CCV, \ldots\} => \{C\} \quad \cap \quad \{V\} \neq \emptyset$$

Sous-Système de Nomination - Sous-Système de Communication

$$\sqrt{S} \quad + \quad S$$

---

[20] Inévitablement, les consonnes et les voyelles, disjointes par le sous-système syllabique, sont conjointes dans les syllabes mais les racines sélectionnent dans les syllabes les consonnes qui sont radicales.

[21] Dans la langue arabe, dans les langues sémitiques, le sous-système de nomination et le sous-système de communication sont donc interdépendants. Selon toute apparence, cette interdépendance des deux sous-systèmes est un fait universel.

[22] Voir, pour la langue chinoise, Milsky 1978.

[23] Il va sans dire que ce schéma n'est pas celui de toutes les langues à tons *actuelles*.

elle devait, semble-t-il, réaliser les démarcations nécessaires à une reconnaissance systématique de chaque syntagme et aussi, éventuellement, de certains de ses composants, d'abord par des moyens et encore par le recours à des procédés distributionnels.[24]

A. Les unités fléchies de la langue arabe

Les unités de la langue arabe qui sont construites sur des racines varient par les modalités qu'elles peuvent intégrer. Ce sont ses "unités fléchies".

B. Les unités amorphes de la langue arabe

Les unités de la langue arabe qui ne sont pas construites sur des racines ne varient pas. Ce sont ses "unités amorhes".

Les unités amorphes du sous-système de nomination sont ses modalités et ses translatifs.

Les voyelles dont le système syllabique impose l'emploi ont été utilisées par la langue comme les premiers signifiants de ses modalités. Ces voyelles, qui sont des éléments constitutifs des formes auxquelles elles appartiennent, sont de ce fait les signifiants de modalités; exemples: la diathèse, le genre ...

Quant aux modalités "libres", elles ont pour signifiant au moins une syllabe, /CV/ ou /CVC/, qui est le . Exemples :les négations modales, /lam/ et /lan/, du potentiel, /law/ du réel...[25]

IV. Les nombres de la racine arabe

A. Les racines de trois consonnes

Les "unités de nomination particulière" ont été construites, systématiquement, sur des racines de trois consonnes parce que seule la combinatoire de trois consonnes pouvait produire en nombre suffisant les arrangements constituant les racines, c'est-à-dire les premiers signifiants de leurs sens "particuliers". En effet, "N" étant le nombre de ces arrangements, "n" celui des consonnes du système phonologique, "x" celui des consonnes combinées, le nombre des racines possibles est

$N = n^x$

Or l'étude en diachronie lointaine des langues sémitiques montre qu'elles se sont constituées d'abord en occupant toujours davantage l'espace phonologique délimité par leurs consonnes extrêmes, bilabiales et glottales.[26]

La langue arabe est entrée dans l'histoire avec 28 phonèmes consonnes; la langue hébraïque, quelque quinze siècles avant la langue arabe, est entrée dans l'histoire avec 23 phonèmes consonnes. Il faut admettre que dans les débuts le nombre des phonèmes consonnes a été peu important. Avec, par hypothèse, "n" = 15 [27], à une étape donc déjà avancée de l'évolution de ces langues,

---

[24] Voir, à ce propos, les remarques de Malmberg (1977:276-8).

[25] Voir Roman 1987.

[26] Voir Roman 1983:Ch V.

[27] Voir Roman 1980.

$N = 15^1 = 15$
$N = 15^2 = 225$
$N = 15^3 = 3375$
$N = 15^4 = 50625$

Il fallait donc bien que les phonèmes consonnes fussent combinés par trois. En effet, "N" = 15^2 = 225, est un nombre trop bas; "N" = 15^4 = 50625, est un nombre trop haut.[28]

De la combinatoire des consonnes par trois, une représentation partielle peut être donnée qui inclue en un même sous-ensemble les six combinaisons réalisables avec trois consonnes quelconques. Chacun des sous-ensembles possibles ainsi constitués aurait donc comme étiquette les trois consonnes communes. Cette étiquette aurait ainsi joué le rôle d'une "archi-racine" qui aurait comporté un sème fondamental, commun aux six racines nées dans son . C'est l'hypothèse qu'a faite le grand grammairien arabe Ibn Ǧinnī.[29] Mais cette hypothèse n'est pas vérifiée et elle n'est pas vraisemblable. En effet cette archi-racine échapperait à l'ordre linéaire partout exploité par la langue dans son système de nomination. Sans doute les philologues ont-ils pu découvrir des parentés sémantiques entre six combinaisons de trois consonnes radicales données. Mais c'est, selon toute vraisemblance, que des racines se sont constituées par attraction sémantique: une combinaison non encore existante étant choisie en raison de sa parenté sémantique avec une combinaison déjà existante.

De la combinatoire des consonnes par trois, une autre représentation partielle peut être donnée dans laquelle chacune des deux combinaisons possibles avec deux consonnes quelconques aurait pour image chacune des consonnes de l'ensemble des consonnes. L'ensemble de départ, constitué par les deux combinaisons de deux consonnes, pourrait également jouer le rôle d'une archi-racine. Les observations faites sur l'hypothèse précédente pourraient être répétées ici. Les parentés, peu nombreuses, qui ont pu être retrouvées n'autorisent pas davantage cette hypothèse.[30]

---

[28] Voir Bottéro 1973:25-60. La plus ancienne des langues sémitiques connues, l'akkadien, peut donner une idée du nombre des unités de nomination créée. Bottéro, après avoir décrit (1973:41-42) les suméro-akkadiens, évalue (1973:56-7) le vocabulaire akkadien à quelque 15.000 "mots" et "c'est là un nombre ouvert". Selon Jucquois (1970-72.§6.3.1.) "En indo-européens, en se basant sur le dictionnaire de Pokorny, on trouvait 2027 racines, en hébreu [en se basant sur le dictionnaire de Davidson], le total s'élève à 2156 racines desquelles il faudrait peut-être retrancher un certain nombre de racines uniquement araméennes". Et il cite, à ce propos, cette remarque de Claude Lévi-Strauss, dans *La pensée sauvage*: "Dans l'état actuel des connaissances, le chiffre de 2000 paraît bien correspondre, comme ordre de grandeur à une sorte de seuil au voisinage duquel se situent la capacité de mémoire et le pouvoir de définition des ethno-zoologies ou ethno-botaniques fondées sur la tradition orale".

[29] 'Abū l-Fatḥ Ibn Ǧinnī, grammairien arabe qui a laissé une oeuvre considérable, mort à Baġdād an 392/1002, est l'inventeur de la "grande dérivation" (*al-ištiqāq al-'akbar*): "La grande dérivation consiste à ramener à une notion commune tous les mots qui ont en commun trois consonnes radicales, quelle que soit la succession dans laquelle se présentent ces consonnes" (Méhiri 1973:252 sqq.).

[30] Voir, particulièrement, Moscati 1947; Fleisch 1961:252-61, qui cite et complète l'exemple de la Tradition: √f-l-y, √f-l-q, √f-l-ḏ, √f-l-ḥ, √f-l-ġ, √f-l-ᶜ, = "fendre"; Petrácek (1984:438): "Plutôt que des ressemblances (fort douteuses) qui unissent les langues chamito-sémitiques nous nous occuperons des tendances structurales avec leurs résultats divergents manifestés dans les structures respectives dans

Au demeurant, faudrait-il encore, pour accréditer cette hypothèse, modéliser le système de nomination qui aurait été construit sur des racines de deux seules consonnes, et aussi la réformation du système sur des racines de trois consonnes.

B. Les racines d'une consonne

Néanmoins, si les unités de nomination particulière, spécifiées sémantiquement, comme celles, par exemple, dénotant la *res* /'ahl/, = "famille", de racine √'-h-l, ou le *modus* /walada/, = "enfanter", de racine √w-l-d, devaient, en raison d'une nécessité sémantique évidente qui imposait qu'elles fussent nombreuses et différentes, être construites sur des racines de trois consonnes, les unités de nomination non spécifiées sémantiquement ou unités de nomination générale, elles peu nombreuses, pouvaient être construites sur des racines d'une seule consonne. Ces unités de nomination générale ne désignent jamais qu'un seul élément qui est soit unique - exemple: /ka/ = "te, de toi", - soit montré comme unique - exemple: /dā/ = "ceci",[31] - soit encore non différencié, exemple: /mā/ = "quoi?".

C. Les racines de quatre consonnes

Lorsque de nouvelles racines se sont révélées nécessaires, le sous-système de nomination, ne pouvant tout d'abord avoir recours à des racines de quatre consonnes - leur emploi aurait bouleversé son organisation - a trouvé ses nouvelles racines dans de nouvelles consonnes venant, pour ce faire, s'ajouter au système phonologique.

Cependant, à partir du moment où le système de nomination a commencé de perdre de son importance, un certain nombre de verbes arabes, et leurs formes satellites, ont été construits secondairement sur des racines, hors sytème, de quatre consonnes.

Ces verbes, toujours plus nombreux, ont été inventés dans les paradigmes à modalité d'"itération" [32] qui a pour signifiant l'allongement de la seconde radicale: R_2 [33]. Le segment constitué par cette consonne allongée a été recomposé en un segment de même quantité occupé par deux consonnes différentes. D'où $\sqrt{R_1R_2{:}R_3} > \sqrt{R_1R_2R_3R_4}$.

Exemples:

/faqqaᶜa/ >	/farqaᶜa/	=	"craquer qqc"
	/tamtama/	=	"murmurer"
	/kalwara/	=	"chlorer"

Ces verbes ont la même conjugaison des verbes "triconsonantique" à modalité

---

chaque langue. Notre opinion est très proche de celle de G. Garbini [...]: "So I think that our aim must be not to try to find starred forms but to find the different linguistic systems"."

[31] De proto-racine *√t.

[32] Seules les *res* sont nombrables. Aussi le nombre est-il un indice certain du caractère nominal d'une unité de nomination. En effet, un *modus*, comme il ne préexiste pas à son occurrence, est étranger au nombre. Par contre il peut être recréé, autrement dit répété, sa répétition signifiée par la modalité d'itération qui est différente de la modalité de nombre qui, elle, dénote une pluralité de *res* préexistantes, appartenant à une même classe.

[33] R_1, R_2, R_3 et R_4 représenteront, respectivement, la première, la deuxième, la troisième et la quatrième consonne de la racine.

d'itération, $\sqrt{R_1R_2:R_3}$, qui leur ont donné naissance.

V. Les emplois de la racine arabe

Le système de nomination, non seulement arabe mais sémitique, exploitait deux combinatoires: une combinatoire de consonnes radicales *et une* combinatoire de racines *associant ou bien deux racines monoconsonantiques ou bien une racine triconsonantique et une ou deux ou trois racines monoconsonantiques.*

Cependant la combinatoire des racines entre elles imposait que les racines monoconsonantiques, $\sqrt{R}$, puissent être différenciées des consonnes radicales des racines triconsonantiques, $\sqrt{R_1R_2R_3}$. Il semble que, pour ce faire, la langue arabe ait chaque racine monoconsonantique exclusivement dans trois séries de consonnes choisies en raison même de la capacité démarcative, c'est-à-dire d'auto-identification, que leur conféraient leurs signifiants particuliers. Ces trois séries sont: la série des transitoires à formants: {/w/, /y/} [34]; la série des nasales: {/m/, /n/}; la série des occlusives non emphatiques produites à glotte fermée ou occlusives glottales: {/t/, */c/, /k/, /'/}.

Une consonne de la troisième série, l'occlusive medio-palatale sourde */c/, s'est transformée en perdant, par lénition, son occlusion *ou* sa sourdité. L'arbre ci-après montre ses transformations successives:[35]

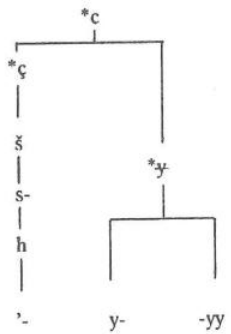

Seules les consonnes de cet arbre qui sont affectées d'un tiret sont encore employées dans la langue arabe historique comme des pièces de son système.

---

[34] Une consonne transitoire est une consonne qui n'existe que par les transitions formantiques qui la relient à la voyelle centre de la syllabe à laquelle elle appartient.

[35] La branche sourde de cet arbre est terminée par l'occlusive glottale /'/ qui a remplacé, à contre-courant, la constrictive /h/ dont elle est issue. En effet /'/ est moins différente que /h/ des voyelles devant lesquelles, généralement, elle se trouve. Quant à /yy/, c'est la même consonne vocalique /y/ mais elle a été allongée pour assurer sa défense contre les conditionnements des voyelles car elle est toujours, en fin de forme, en position intervocalique; /y/, différemment, est toujours en début de forme.

Et comme les consonnes douées d'une capacité démarcative ne sont que huit, la langue a dû les réemployer; chacune de ces consonnes, en conséquence de leur petit nombre, a ainsi plusieurs signifiés qui sont différenciés par leurs distributions différentes.

Des divers emplois de la racine arabe, seuls quelques exemples seront cités, nécessairement en petit nombre, comme autant de signes de vraisemblance.

A. Les emplois des racines d'une consonne

1. Les *modus* construits sur une racine monoconsonantique

Il n'existe pas dans la langue de *modus* construit sur plus d'une racine monoconsonantique.

1.1 Le *modus* "être"

Originellement de racine 'vc, il a pour signifiant dans la langue historique /yy/. Et il est toujours réalisé comme un morphème lié à une *res*. Exemple:

/kaløb -i + yy/ = "être chien" > "canin, cynique"

1.2 Le *modus* "faire"

Originellement de même racine 'vc, il a pour signifiant dans la langue historique /s/ ou /'/. Et il est toujours réalisé comme un morphème lié à un *modus*. Exemples:

/('i)stišhād/ = "faire que soi-même témoigne"
/'išhād/ = "faire témoigner"

1.3 Les *modus* d' "attestation"

Ce sont dans la langue historique:

- le morphème d' "assertion" /u/, originellement de racine vm. Exemple:
  /'allāh - u/ = "Allâh".
- le morphème d' "exclamation" /a/, originellement de racine v'. Exemple:
  /'al kaløb - a/ = "Le chien!"
- le morphème d' "appel" /'a/, de racine v', et ses dérivés, les morphèmes d' "appel au secours", d' "évocation", de "déploration".[36] Exemple:
  /yā 'amīr - u/ = " O Commandeur!"

2 Les *res* construites sur une ou deux racines monoconsonantiques

Les unités de la langue arabe construites sur une ou plus d'une racine monoconsonantique, qui dénotent des *res*, dès lors qu'elles sont des unités de nomination générale, jouent particulièrement dans la langue le rôle de pro-formes.[37]

---

[36] Les morphèmes d' "assertion" et d' "exclamation" sont postposés. Les morphèmes d' "appel" sont antéposés. Voir Roman 1991a.

[37] "Pro-forme", c'est-à-dire "substitut d'une forme".

2.1 Exemples de pro-formes dénotant des *res* construites sur une seule racine monoconsonantique

- La pro-forme, de racine √n, du lieu général ou , /n/. Cette pro-forme, le *tanwīn* de la Tradition, dénomme un lieu, donc, réel ou figuré, qui n'est pas spécifié. L'état de l'unité de nomination à laquelle elle est raboutée en fonction de "complément de nom" est déclaré par elle comme un état de "non annexion" ou "non appartenance", dit souvent état "absolu". Exemple:

/kaløb- u + n/ = "chien d'on ne sait où" > "un chien"

- La pro-forme /mā/, = "que? quoi?", faite de *{/m-'/} /où /m/ est la racine √m, de la "*res* générale" et /'/, le morphème d'interrogation [38].
- La pro-forme /man/, = "qui?", développée de /mā/ par l'ajout de la modalité, /n/, d'animéité.
- Les "personnes" et les "non personnes": /'anā/, = "je"; /'anta/, = "tu" [39]; /ka/, = "te, de toi"; /hu/, = "le, de lui"; de racines, √', √t, √k et *√c [40].

2.2 Exemples de pro-formes dénotant des *res* construites sur deux racines monoconsonantiques

- La pro-forme de lieu, /'annā/, = "où?", faite de *{/m-n-'/}, dans laquelle /m/ est la racine √m, déjà identifiée, /n/ est la racine √n, déjà identifiée, /'/ est le même morphème d'interrogation.
- La pro-forme de temps /matā/, = "quand?", faite de *{/m-t-'/}, où /t/ est la racine √t, du temps général ou pro-temps [41].

B. Les emplois des racines de trois consonnes

1. Les formes dénotant des *res*[42]

Exemples:

/'ahøl/ = "famille"

---

[38] Dans /mā/, = "que? quoi?", /ā/ est l'avatar de */a'/, fait de la voyelle syntagmatique /a/ et du signifiant, /'/, de l'interrogation.

[39] Les "pronoms indépendants" de la première personne sont construits sur la racine √'. Le singulier /'anā/ est dérivé de */'a_1n'a_2/ : /'a_1/ est un élément prothétique; /n/ est le signifiant de l'animé; /'/ de /'a_2/ est la racine; /a_2/ est une voyelle syntagmatique. Le pluriel /naḥnu/, = "nous", est dérivé de */'$a_1n_1ā_2n_2ū$/ (<*/'a_1n_1'$a_2n_2ū$/) : le deuxième /n/ est paradigmatique (il est en effet la "copie" du /n/ épenthétique de la "troisième personne" - /humū/ < */hūnū/ - et ici il empêche l'hiatus); /ū/ est le morphème du pluriel; quant à la transformation de */:/ en la consonne pharyngale sourde, /ḥ/, du timbre de [a], elle interrompt la longue séquence de phonèmes vocaliques, séquence que la langue évite en raison de l'ouverture de ces phonèmes, incompatible avec le constraste syntagmatique tel qu'il est réalisé dans les syllabes canoniques. Les deuxièmes personnes sont, elles, construites sur la racine √t; et les troisièmes personnes, sur la racine /h/ < *√c. L'opposition /'an.../ *vs* /ø.../, entre les deuxièmes et les troisièmes personnes apparaît comme l'opposition [Personne] *vs* [Non Personne].

[40] La racine *√c est la proto-racine des "non personnes" et aussi la proto-racine du *modus* "être/faire". L'arbre de */c/ unifie les pronoms personnels, dits "indépendants", et les verbes dits "factitifs" des grandes langues sémitiques anciennes.

[41] /matā/ est la pro-forme d'un nom de temps.

[42] Ce sont les formes de la langue arabe éventuellement représentables par des pro-formes.

/kaløb/ = "chien"

Dans la proto-langue arabe les *res* de racine triconsonantique étaient construites sur le paradigme $R_1V_1R_2\sqrt{R_3}$ caractérisé comme un paradigme de *res* par l'absence de voyelle, ou voyelle "ø", entre R_2 et R_3 [43]. Dans ce paradigme, V1, entre R_1 et R_2, était le signifiant de la modalité d'animéité [44].

2. Les formes dénotant des *modus*

La modalité essentielle des *modus* est l'aspect, qui est une certaine traduction du temps, qui définit le déroulement intrinsèque de chaque *modus* ainsi considéré en lui-même.

Trois autres modalités étaient portées par la forme même du *modus* sans être des modalités du *modus* même [45]: la diathèse, le mode et l'agentivité.

Dans la proto-langue arabe les unités dénotant des *modus* de racine triconsonantique étaient fondées sur le paradigme $R_1V_1R_2V_2R_3$ caractérisé comme un paradigme de *modus* par la présence de la voyelle V_2, entre R_2 et R_3. Dans ce paradigme, V_1, entre R_1 et R_2, était le signifiant de la modalité de diathèse.

La voyelle V_2, elle, était le signifiant de la modalité d'agentivité qui surdéterminait la diathèse subjective. Ou bien le "sujet" du *modus* était sans pouvoir sur lui, ou bien il participait à la production du *modus*, soit par son action spontanée, volontaire, soit par son action provoquée, par réaction. Ainsi, dans la diathèse subjective, V_2, entre R_2 et R_3, était le signe de l'appartenance de la forme à l'ensemble des *modus* et le signifiant de l'agentivité. Dans la diathèse objective, comme celle-ci implique une agentivité nulle, V_2 ne servait plus qu'à dénoter l'appartenance de la forme à l'ensemble des *modus*.

Les unités dénotant des *modus* pouvaient être construites sur une ou deux ou trois ou quatre racines.

2.1 Exemple de formes dénotant des *modus* construites sur une seule racine, triconsonantique

- Le *masdar*:

/kalab/ = "rage"

de racine triconsonantique √k-l-b.

---

[43] Tout "nom commun" était, est à même de constituer avec la *res* √n de "lieu général", le *tanwīn* de la Tradition, un syntagme indéterminé. La *res* dénotée par le "nom commun" était ainsi présentée comme non localisée. Un fort bel exemple de *res* présentée comme retranchée de toute relation est le "nom commun" /nafs/, = "âme", dans les versets 81,1-14 : /'iḏā š-šams-u kuwwirat [...] ʿalimat nafs-u-n mā 'aḥḍarat/, = "Quand le soleil sera [une mante ardente] aux mille plis [...], âme saura alors ce qu'elle présente." Le "nom propre", qui est un "nom généalogique", ne pouvait être apparié à √n car il nommait un membre d'une communauté qui, si elle n'était pas spécifiée, était impliquée par l'absence même de √n. Ce sont les noms propres qui seraient à l'origine de la désinence à deux cas, {/u/, /a/}, ou "diptosie", qui affecte encore certains "noms propres" et, par analogie, certains "noms communs". Voir Roman:sous presse/b.

[44] La modalité d'animéité était déjà morte quand la langue arabe est entrée dans l'histoire. Sa mort a transformé le schème $/R_1aR_2øR_3/$ en une séquence *a-systématique* de phonèmes, confiée telle quelle à la mémoire, une séquence où la racine, √'-h-l / √k-l-b, elle-même, va s'effaçant.

[45] Ce sont en effet des modalités de la relation qui lie le *modus* à la *res* avec laquelle il est immanquablement en rapport. Voir Roman:1991b.

2.2 Exemples de formes dénotant un *modus* construites sur une racine triconsonantique et une racine monoconsonantique

- La forme du verbe

/'ašhad-u/ = "je témoigne"

construite sur la racine, √s-h-d, du *modus* particulier "témoigner", et la racine √' du morphème de personne "je".

- Les formes

/maǧlis/ = "lieu (public) où l'on tient séance"

/maṯlaṯ/» = "groupe de trois"

de racine √m, de la *res* générale, et, respectivement, de racines, √ǧ-l-s, du *modus* particulier "tenir séance", et √ṯ-l-ṯ, du *modus* particulier "trois".

A l'origine, √m dénotait dans ces formes la *res* dans le cadre de laquelle était réalisé tel ou tel *modus* particulier. C'est secondairement, par glissement de sens, que ces formes sont devenues des "noms de lieu" et des "noms de temps", des *res*.

2.3 Exemple de formes dénotant un *modus* construites sur une racine triconsonantique et deux racines monoconsonantiques

- Le *masdar*:

/('i)stišhād/ = "fait de témoigner de par soi-même"

construit sur la racine √s (< *√c) du *modus* général "faire", la racine, √t, du morphème "écho" de la *res* dont la phrase fait l'agent du *modus*, et la racine √š-h-d.

2.4 Exemple de formes dénotant un *modus* construites sur une racine triconsonantique et trois racines monoconsonantiques

- La forme du verbe

/'astašhid-u/ = "je fait que moi-même témoigne"

construite sur les mêmes racines √', de la première personne, et √š-h-d, du *modus* particulier, la même racine √t, qui est ici l' "écho" du morphème de personne, et la même racine √s (< *√c) du *modus* général, "faire".

C. Les emplois des racines de quatre consonnes

Tout d'abord la langue arabe historique a utilisé modérément ce type de racine. Ainsi, le Coran a 15 verbes seulement de racine quadriconsonantique pour 1185 verbes de racine triconsonantique.[46] Cette différence des fréquences de √CCC et √CCCC est confirmée par le *Kitāb al-ʿAyn*, le dictionnaire établi par al-Ḫalīl, l'admirable philologue contemporain de Sībawayhi.

Dans le nouveau type quadriconsonantique, la langue a verbalisé des *onomatopées*, exemples:

/baqbaqa/ = "glouglouter"

/našnaša/ = "produire un bruit de bouillonnement

certains de ses *emprunts*, exemples:

/tarǧama/ = "traduire"

/'aqlama/ = "acclimater"

/talfana/ = "téléfoner"

[46] Ce sont les nombres donnés par Moustapha Chouémi:1966.

/hadraǧa/, /darǧana/ = "hydrogéner"
Exemples marocains modernes:
/ḥawṣaṣa/ = "privatiser"
/dawlana/ = "étatiser"
/ʿaṣrana/ = "moderniser"
où la quatrième consonne radicale apparaît comme constitutive d'un nouveau paradigme, $\sqrt{R_1R_2R_3N}$.

Originellement, les racines arabes monoconsonantiques et triconsonantiques de l'arabe avaient, en elles-mêmes et en combinaison, les signifiés ci-après:

D. Tableau I des proto-racines arabes[47]

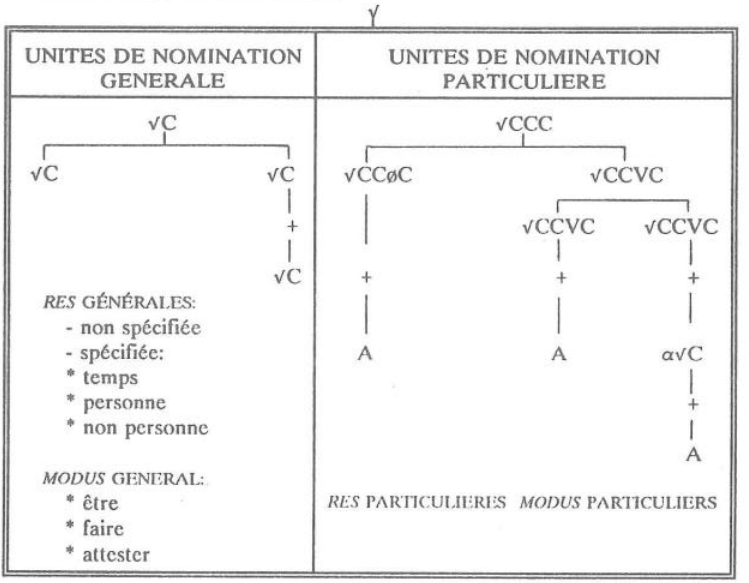

Dans la langue arabe historique, seules sont restées vivantes les racines triconsonantiques et les racines quadriconsonantiques créées secondairement, hors système. Elles sont présentées dans le Tableau II.

[47] A est pour "affixe(s)"; S est pour "syllabe(s)"; α = 1 ou 2 ou 3.

E. Tableau II des racines arabes historiques

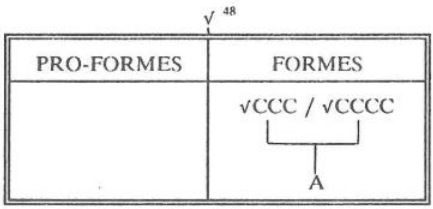

VI. Les réemplois de la racine arabe

La langue arabe a encore, tout d'abord par jeu rhétorique, amalgamé des racines. Elle a ainsi produit, hors paradigme, des *res* et des *modus*.

Elle a amalgamé des racines monoconsonantiques et triconsonantiques, des racines triconsonantiques.

Exemples d'amalgame d'une racine monoconsonantique et d'une racine triconsonantique:

/sahīf/ = "dérisoire"

de racine √s-h-f, inventée dans /('i)stihfāf/, de racines √s, du *modus* "faire", √t, du morphème "écho" du "sujet", et √h-f-f, du *modus* particulier qui signifie "être léger"[49].

/tahida/ = "prendre qqn, qqc comme tel ou tel"

de racine √t-h-d, inventé dans /('i)ttihād/, de la même racine √t, du morphème "écho" du "sujet", et de la racine √'-h-d, du *modus* particulier qui signifie "prendre".

/yaᶜmal/ = "chameau puissant"

qui est un réemploi nominal de la forme verbale /yaᶜmal/, = "il agit", de racines √y + √ᶜ-m-l, où √y, morphème de la "troisième personne", est un avatar de *√c.

Exemples d'amalgame de deux racines triconsonantiques:

/ğulmūd/ = "rocher"

fait, apparemment, de deux racines dénotant, l'une la , √ğ-l-d, l'autre le "figement", √ğ-m-d;

/ṣahṣalīq/ = "braillard"

fait des deux racines √ṣ-h-l, = "hennir", et √ṣ-l-q, = "pousser un grand cri" [50].

---

[48] L'opposition *res vs modus* n'est plus assurée par la langue. Elle est devenue une opposition référentielle.

[49] /('i)stihfāf/, construit pour signifier "fait de se considérer comme léger", signifie désormais, par hypallage, "fait de considérer qqn, qqc comme léger" > "mépris", "dédain".

[50] Cf. Fleisch 1968:160-163, "La composition".

VII. Les ruptures du système

Cependant l'organisation générale qui a été décrite a subi des ruptures dont seules seront présentées, comme un échantillon, certaines de celles produites par l'analogie.

De fait, l'analogie peut produire une nouvelle régularité, mais partielle et non plus générale et qui est, par là, destructrice du système.

Exemples:

- L'assimilation de la première personne du singulier du proto-paradigme de l'achevé, */darab - ku/ [51], = "j'ai frappé", par les deuxièmes personnes, /darab - t.../, l'a transformée en /darab - tu/. Dans le proto-paradigme, la première personne, /ku/, était, conformément au système de nomination, construite sur la racine √k, sa voyelle /u/, homophone de /k/, n'étant qu'une voyelle syntagmatique imposée par le système syllabique. Dans le paradigme historique, le remplacement de /k/ par /t/ a fait de la voyelle /u/ le signifiant même de la première personne: *une voyelle est ainsi devenue radicale*!

- L'extension analogique du *modus operandi* de la langue par combinatoire de racines, a produit des unités de nomination *composées d'une forme ou d'une pro-forme et d'une ou deux racines monoconsonantiques*.

Deux combinaisons symétriques ont ainsi été produites:

i - La combinaison d'une pro-forme ou d'une forme dénotant une *res* et des racines du *modus* général, *√c, réalisée /yy/, et de la *res* générale, √m, réalisée /t/ [52].

Exemples:

/'anā - ni + yy/	=	"égoïste"
/'anā - ni + yy - a + t/	=	"égoïsme" (< "la *res* égoïste)
/kaløb - i + yy/	=	"canin, cynique" (<"être chien")
/kaløb - i + yy - a + t/	=	"cynisme" (< "la *res* cynique")

ii - la combinaison d'une forme dénotant un *modus* et de la racine de la *res* générale, √m, réalisée /t/.

Exemple:

{ḍarīb + t} > /ḍarībat/ = "redevance, impôt" (< "la *res* frappeuse")

C'est là une autre rupture du système. En effet ces unités de nomination ont été créées par transformation d'une forme en un "radical", c'est-à-dire en une séquence *opacifiée* de phonèmes où les consonnes radicales elles mêmes n'ont d'identité qu'empruntée à l'histoire de la langue.

---

[51] Cf.les paradigmes correspondants de l'akkadien - /$R_1R_2R_3ā$ + ku/, /$R_1aR_2R_3ā$ + ta/, /$R_1aR_2R_3ā$ + ti/ - et de l'éthiopien ancien : /$R_1aR_2aR_3$ + kū/, /$R_1aR_2aR_3$ + ka/, /$R_1aR_2aR_3$ + kī/. Dans certains parlers du Yémen moderne, le schème de la première personne du singulier est, selon les régions, /$R_1aR_2aR_3$ + k/ ou /$R_1aR_2aR_3$ + ku/, avec /k/ également; voir Diem:1973.

[52] √t est ici un allophone de la *res* générale √m. Cette variante, /t/, de √m, aura été produite par dissimilation du *tanwīn* /n/; √m aura été ainsi forcée de la série des nasales, {/m, n/}, dans la série des occlusives glottales simples, {/t, */c/, /k/, /'/}, où elle aura été captée par la consonne /t/ qui est la consonne de cette série la plus proche de son point d'articulation.

VIII. Conclusion

Il a été relevé que les seules entités générales, extra-linguistiques, qui aient été systématisées par les langues semblaient avoir été, dans le monde, le "temps chronologique", et, dans la nature de l'Homme, celles de ses capacités mises en oeuvre pour la parole.

La parole ainsi mise en oeuvre est, par une nécessité physique, toujours intonée. En conséquence, l'intonation omniprésente, s'est posée en concurrente de certaines modalités. De fait, elle a, dans la langue arabe moderne, pris la place des fonctionnels non spécifiés sémantiquement qui sont pourtant les fonctionnels fondamentaux de la langue, ses fonctionnels désinences "V", et la place de certaines modalités, notamment l'appel et l'interrogation.

Exemples:

/ḍarab-ta zayd-a-n/[53] > /ḍarab-ta zayd/ = "Tu as frappé Zayd"

où le fonctionnel désinence /a/ s'est effacé devant l'intonation progressive.

"O Zayd!" = /yā zayd/ > /zayd/ = "Zayd!"

où la modalité d'appel, /yā/, faite de phonèmes, a cédé la place à une modalité faite d'intonèmes.

Cependant la chute des voyelles désinences a souvent produit des syllabes anomales. Exemple repris:

/ḍarab-ta zayd/ = "Tu as frappé Zayd"

où /zayd/ est réalisé CVCC.

Or le système syllabique d'où est née la langue arabe ne comptait que les deux syllabes /CV/ et /CVC/. Toute modification de ce système, comme elle abolit la disjonction des deux sous-ensembles des consonnes, {C}, et des voyelles, {V}, détruit la base même de l'organisation de la langue arabe.

Au demeurant, la langue arabe, dans sa nomination des entités du monde, signifiait, globalement, par la racine, √CCC, les traits particuliers à la morphologie de chacune d'elles et elle signifiait, jadis, au moyen de modalités créées expressément, les seuls traits génériques: l' "animéité" et le "sexe" pour les *res*, l'aspect pour les *modus*.

Très remarquable est la disproportion entre ce que le système de nomination peut dire détaillément et ce qu'il dit globalement.

Autrement dit, très remarquable est l'extension extrême de l'opération de réduction des *res* et des *modus* du monde que réalise la langue dans son opération de nomination.

L'évolution des langues suit la pente de cette réduction sémantique.

D'autre part tout néologisme introduit dans la langue arabe, soit par création originale, soit par emprunt, s'il ne peut être reconstruit sur une racine, prend place parmi les unités amorphes, dans une nouvelle catégorie *ad hoc* où il retrouve les onomatopées qui sont la traduction phonologique et syllabique de bruits du monde restés dans la langue comme des éléments hors système, des éléments intrus. Immanquablement cette nouvelle catégorie d'unités amorphes concurrence la catégorie des unités de nomination de la langue, constituées, conformément à son système,

---

[53] Ou, avec la réalisation pausale classique: /ḍarab-ta zayd-ā/.

sur des racines de consonnes. L'on voit bien qu'il y a là l'émergence d'un autre système de nomination construit, lui, sur des racines de syllabes.

Si, en outre, la forme syllabique du néologisme est étrangère, c'est alors le système syllabique qui sera lui-même atteint. Exemple:

/'i.lik.trūn/ = "é.lec.tron"

Or plusieurs des syllabes étrangères à l'arabe n'apparaissent pas étrangères aux Arabes. En effet, leurs langues maternelles, qui sont les langues régionales du monde arabe, ses "dialectes", ont des systèmes syllabiques fort proches du système syllabique des langues occidentales.

Les perturbations profondes entraînées dans chacune de ces langues par l'accroissement de son système syllabique sont manifestes. Aucune de ces langues n'a le système syllabique de l'arabe et aucune d'elles n'a son système de communication [54].

L'organisation générale de la langue arabe, telle qu'elle est ici "inventé" en diachronie lointaine,

$$S = \{CV, CVC\} => \{C\} \quad \cap \quad \{V\} = \emptyset$$

$$\begin{array}{cc} | & | \\ nvC & V \\ | & | \\ \text{Sous - Système de Nomination} & \text{Sous - Système de Communication} \end{array}$$

a dû être également celle des autres langues sémitiques.

En effet:

- Si la constitution des systèmes de nomination des langues sémitiques sur des racines de consonnes a bien eu pour cause la distribution des consonnes et des voyelles constatée dans la langue arabe, alors cette distribution a été commune à toutes les langues sémitiques.
- Si cette distribution a eu pour conséquence la spécialisation des rôles des consonnes et des voyelles constatée dans l'arabe, alors cette spécialisation et le système de communication, fondé sur les voyelles, qu'elle implique, ont été communs, immanquablement, à toutes les langues sémitiques.[55]

Ainsi la langue arabe apparaît dans l'histoire comme le dernier témoin reconnaissable des langues sémitiques.

---

[54] Les voyelles désinentielles ont dans ces langues effectivement disparu; en conséquence, l'ordre et l'intonation y jouent un rôle désormais important.

[55] Voir Roman:1991c.

REFERENCES

Benveniste, Emile. 1974. *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

Bottéro, J. 1973. "La lexicographie akkadienne". *Studies on Semitic Lexicography, Quaderni di Semitistica* 2.25-60.

Chouémi, Moustapha. 1966. *Le Verbe dans le Coran: Racines et formes*. Paris.

Condillac, Étienne Bonnot de. 1924. *Essai sur l'origine des connaissances humaines - Ouvrage où l'on réduit à un seul principe tout ce qui concerne l'entendement*. Publié par Raymond Lenoir. Paris: Armand Colin.

Diem, Werner. 1973. *Skizzen Jemenitischer Dialekte*. Beiruter Texte und Studien - Band 13. Beirut/Wiesbaden: Franz Steiner Verlag.

Fleisch, Henri. 1961. *Traité de Philologie arabe*. Vol. I.: *Préliminaires, Phonétique, Morphologie nominale*. Beyrouth: Dar El-Machreq.

——. 1979. *Traité de Philologie arabe*. Vol. II.: *Pronoms, Morphologie verbale, Particules*. Beyrouth.

——. 1968. *L'arabe classique - Esquisse d'une structure linguistique*. Beyrouth.

Hagège, Claude. 1982. *La structure des langues*. Paris: PUF.

Haudry, J. 1982. *Préhistoire de la flexion nominale indo-européenne*. Lyon.

Jakobson, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale*. Arguments 14. Paris.

Jucquois, G. 1970-72. "La théorie de la racine en indo-européen". *La Linguistique*. 6.69-102, 7.73-91, 8.73-103.

Kant, Emmanuel. 1986. *Critique de la faculté de juger* - traduction par A. Philonenko de *Kritik der Urteilskraft*. 7e tir. Paris: J. Vrin.

Malmberg, Bertil. 1977. *Signes et symboles, Les bases du langage humain*. Paris: Editions Picard.

Méhiri, Abdelkader. 1973. *Les Théories grammaticales d'ibn Jinnî*. Tunis, Université de Tunis.

Milsky, C. 1978. "La structure du mot en chinois". *Cahiers de Linguistique, d'Orientalisme et de Slavistique*. 11.91-114.

Moscati, Sabatino. 1947. "Il biconsonantismo nelle lingue semitiche". *Biblica*, 28.113-135.

Mounin, Georges. 1968. "Un champ sémantique: la dénomination des animaux domestique". *La Linguistique* 4.31-54.

Petráček, Karel. 1984. "La Méthodologie du Chamitosémitique comparé: Etat, Problèmes, Perspectives". In: *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics: Papers of the Third International Hamito-Semitic Congress*. 423-62. Amsterdam.

Roman, André. 1980. "De la langue arabe comme un 'système de systèmes' vers un modèle général de la formation des langues sémitiques et de leur évolution". *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence* 7.103-17.

——. 1981a. "Le rôle des seuils de perception temporelle dans la construction des contoïdes glottalisés". *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence* 8/1.205-26.

——. 1981b. "Vers une théorie générale des signifiants linguistiques - L'exemple 'probant' de l'arabe". *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence* 8/2.205-26.

——. 1981c. "De la langue arabe comme un modèle général de la formation des langues sémitiques et de leur évolution". *Arabica* 28.127-61.

——. 1983. *Etude de la phonologie et de la morphologie de la koinè arabe.* 2 vol., Publications de l'Université de Provence - Jeanne Laffitte, Aix-en-Provence - Marseille.

——. 1987. "La reconnaissance dans la langue arabe de négations modales du verbe". In: *Mélanges en l'honneur de Charles Pellat, Cahiers de Tunisie,* 35.111-20.

——. 1991a. "Les structures et les figures de l'expression en arabe de l'identité". *Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence* 9.

——. 1991b. "La traduction de l'Attribut en arabe". In: *A la recherche de l'Attribut* 281-317. éd. par S. Remi-Giraud. Lyon: P.U.L.

——. 1991c. "Qu'est-ce qu'une langue sémitique? Une autre réponse". In: *Volume d'hommage à Paul Garde.* Aix-en-Provence.

——. sous presse/a. *La création lexicale en arabe - Ressources et limites du système de nomination d'une langue humaine naturelle.* Paris.

——. sous presse/b. "Sur l'origine de la diptosie en langue arabe". In: *Mémorial Karel Petrácek.* Prague.

Troupeau, Gérard. 1984. "La notion de 'racine' chez les grammairiens arabes". In: *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques* 239-246. éd. par S. Auroux et al. Lille.